



Ville de Saint-Julien-les-Villas



Rentrée 2018 - 2019

Inscriptions à l'école

Première inscription

Inscriptions
de tous les enfants
nés en 2015



Nouvelles inscriptions et dérogations scolaires

Inscriptions
de tous les enfants nés en 2015 et nouvellement
domiciliés à Saint-Julien-les-Villas,
1^{ère} demande et renouvellement de dérogations
Inscriptions au CP pour l'année scolaire 2018-2019



Toutes les inscriptions
se font au Pôle Accueil Enfance Jeunesse (33 rue Gambetta)

Du 03 au 30 AVRIL 2018

et ensuite l'admission dans l'école de secteur

Se munir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Certificat de radiation (si déjà scolarisé)
- Le cas échéant, une photocopie du jugement de divorce ou de séparation fixant le lieu de résidence de l'enfant et l'autorité parentale ou la photocopie de la pièce d'identité de l'autre parent et son autorisation écrite pour l'inscription scolaire.

